



Ifremer

Objet : Avis sur projet de création de
lotissements de captage d'huîtres creuses sur
la côte sud de la rade de Brest

Avis de l'Ifremer

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer du Finistère**

29325 - Quimper cedex

Concarneau, le lundi 25 mars 2013

V/réf. : Courrier du 4 mars 2013
Mail du 12 mars 2013

N/réf. : LERBO/13-085 Avis03/13SBSP
Affaire suivie par Sylviane Boulben (LER/BO)
et Stéphane Pouvreau (LPI/Argenton)

Monsieur,

Dans votre courrier du 4 mars 2013, vous sollicitez l'avis de l'IFREMER concernant un projet de création de lotissements de captage de naissains d'huître creuse sur la côte sud de la rade de Brest, aboutissement d'une démarche collective portée par le CRC Bretagne-Nord.

CONTENU DU DOSSIER REÇU PAR L'IFREMER

Les pièces reçues sont :

Deux documents (courrier du 04/04/13) :

- la copie du préambule et du règlement de lotissements de captage d'huîtres creuses sur la côte sud de la rade de Brest,
- les huit cartes permettant de situer les concessions et les plans de balisage.

Un document (mail du 12/03/2013) :

- le rapport « Lotissements de captage pour l'huître en rade de Brest - Evaluation des incidences N2000 » – Février 2013 – CRC Bretagne-Nord

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de biologie marine

Place de la Croix
BP 40537
29185 Concarneau cedex
France

téléphone 33 (0)2 98 10 42 80
télécopie 33 (0)2 98 10 42 81
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

CONTEXTE

Face aux épisodes successifs de surmortalité de naissains d'huîtres creuses, les professionnels bretons de la conchyliculture souhaitent développer le captage de d'huîtres en rade de Brest et ainsi répondre aux demandes locales d'approvisionnement de naissains.

La rade de Brest, écosystème côtier abrité et fortement alimenté en nutriments par les rivières de l'Aulne et de l'Elorn, constitue un milieu très propice à la prolifération de l'huître creuse. D'autre part, la température de l'eau nécessaire à la ponte et à la survie des larves d'huître est atteinte (supérieure à 18-20°C) presque tous les ans.

L'avis de l'Ifremer porte sur l'expertise, d'un point de vue zootechnique de la création de lotissements de captage pour l'huître en rade de Brest.

ANALYSE

A la lecture de ce dossier, nous pouvons dire que la localisation des lotissements correspond à quatre des six zones étudiées dans le cadre de l'essai de captage d'huître creuse mené depuis juillet 2012, en rade de Brest par Ifremer, avec l'aide d'un ostréiculteur (Pouvreau S. 2013).

L'analyse des incidences du projet sur les habitats marins et les espèces a été réalisée en concertation avec l'opérateur du site Natura 2000 rade de Brest – estuaire de l'Aulne », à l'issue de nombreuses réunions courant 2012 avec la chargée de mission Natura 2000. Ainsi, tous les projets de lotissements ont été définis à partir des cartes Habitats Natura 2000, en zone « Huîtres et cirripèdes des roches et blocs en médiolittoral » (PNR Armorique 2008). L'analyse montre un impact négligeable pour le bruit, les rejets dans le milieu et les déchets, les modifications des caractéristiques du substrat, la mise en suspension et les dépôts de sédiments et nul pour la destruction de végétaux et les voies d'accès.

Comme le reprend le rapport¹, les résultats de l'essai ont été comparés aux deux zones traditionnelles de captage en rivière de Daoulas et en rivière du Faou, suivies dans le cadre du réseau Velyger². Pour cet essai, il est constaté que l'abondance des naissains observée sur les nouvelles zones étudiées, à l'exception des 2 zones extérieures, est plus élevée en novembre 2012 (jusqu'à 5 fois plus élevées) que sur celle des deux autres zones traditionnelles de captage (Pouvreau 2013). Toutefois, une seconde évaluation réalisée en février 2013 montre une perte hivernale de naissains de 46 % en moyenne sur les zones du projet, donnée non comparable avec celles du réseau Velyger, à fréquence annuelle. Mais, même avec cette perte

¹ Lotissements de captage pour l'huître en rade de Brest - Evaluation des incidences N2000 – Février 2013 – CRC Bretagne-Nord

² Velyger : crée en 2008 à la demande du CNC, le réseau national d'observation de la reproduction de l'huître creuse est mis en œuvre par Ifremer.

■ hivernale, les coupelles restent particulièrement bien garnies en ce début de printemps 2013. Cependant, nous souhaitons porter l'attention sur deux points :

- il est probable, compte tenu du caractère tardif de ce captage, que l'intensité des mortalités printanières et estivales de cette nouvelle origine de naissains soit assez élevée à partir de juin 2013 ;
- par ailleurs, il conviendrait aussi de réitérer ce genre d'opération à l'avenir afin d'évaluer, sur plusieurs années, les réels avantages de cette nouvelle zone et mieux apprécier de son intérêt sur le long terme.

Documentation :

Pouvreau S. Essai de captage d'huître creuse sur les côtes sud de la Rade de Brest : Année 2012 – Réseau Velyger - 3 p – février 2013. Ifremer.

Le réseau Velyger : Observer, Analyser et Gérer la Variabilité de la Reproduction de l'Huître Creuse en France: Bilan de l'année 2011. Ifremer.

<http://www.pnr-armorique.fr>

CONCLUSION

Les informations disponibles et les données fournies conduisent l'Ifremer à donner un avis favorable à la création de lotissements de captage de naissains d'huîtres en rade de Brest.

En souhaitant avoir répondu à votre attente, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de Station Ifremer de Concarneau
Claude LE BEC

Copie externe Ifremer :

DDTM/DML Brest

Copie interne Ifremer :

Directeur du Centre de Bretagne

Responsable de l'Unité Littoral, Centre de Bretagne